

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2021 – 0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;

Sur proposition du Premier Ministre ;

DECRETE

Article 1 : Le Gouvernement du Burkina Faso est composé ainsi qu'il suit :

Au titre des Ministres :

01. Ministre d'Etat, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants :

Monsieur MOUMINA SHERIFF SY

02. Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation :

Monsieur PENGDWENDE CLEMENT SAWADOGO

03. Ministre de la Sécurité :

Monsieur OUSSENI COMPAORE

04. Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur :

Monsieur ALPHA BARRY

05. Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement :

Monsieur LASSANE KABORE

06. Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique, Garde des Sceaux :

Madame VICTORIA OUEDRAOGO / KIBORA

07. Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales :

Monsieur STANISLAS OUARO

08. Ministre de la Santé :

**Monsieur CHARLEMAGNE MARIE
RAGNAG-NEWENDE OUEDRAOGO**

09. Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation :

Monsieur ALKASSOUM MAÏGA

10. Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale :

Monsieur SENI MAHAMADOU OUEDRAOGO

11. Ministre de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire :

**Madame HELENE MARIE LAURENCE
ILBOUDO / MARCHAL**

12. Ministre de l'Économie numérique, des postes et de la Transformation Digitale :

Madame HADJA FATIMATA OUATTARA / SANON

13. Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement :

Monsieur OUSSENI TAMBOURA

14. Ministre de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation :

Monsieur SALIFOU OUEDRAOGO

15. Ministre de l'Eau et de l'Assainissement :

Monsieur OUSMANE NACRO

16. Ministre des Infrastructures et du Désenclavement :

Monsieur WENDENMANEGHA ERIC BOUGOUMA

17. Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières :

Monsieur BACHIR ISMAËL OUEDRAOGO

18. Ministre des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière :

Monsieur VINCENT TIMBINDI DABILGOU

19. Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat :

Monsieur HAROUNA KABORE

20. Ministre des Ressources animales et halieutiques :

Monsieur TEGWENDE MODESTE YERBANGA

21. Ministre de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi :

Monsieur SALIFO TIEMTORE

22. Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville :

Monsieur BENEWENDE STANISLAS SANKARA

23. Ministre de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique :

Monsieur SIMEON SAWADOGO

24. Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme :

**Madame FONIYAMA ELISE
ILBOUDO / THIOMBIANO**

25. Ministre des Sports et des Loisirs :

Monsieur DOMINIQUE MARIE ANDRE NANA

Au titre des Ministres délégués :

01. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, chargé de la Décentralisation :

Madame MADIARA SAGNON / TOU

02. Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur, chargé de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur :

Monsieur MAXIME KONE

03. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, chargé du Budget :

Madame EDITH CLEMENCE YAKA

04. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, chargé de l'Aménagement du Territoire et de la Prospective :

Madame PAULINE ZOURE / KABORE

05. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, chargé de la Recherche Scientifique et de l'Innovation :

Madame MAMINATA TRAORE / COULIBALY

06. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, chargé des Mines et des Carrières :

Monsieur AIME ZONGO

07. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, chargé de l'Artisanat :

Madame LOUISE ANNE GO

Au titre de la Présidence du Faso :

Est nommé Ministre d'Etat, Ministre auprès du Président du Faso, chargé de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale :

Monsieur ZEPHIRIN DIABRE

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 10 janvier 2021



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



Christophe Joseph Marie DABIRE

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

DECRET N° 2021-0003/PRES/PM
portant nomination du Secrétaire Général
du Gouvernement et du Conseil des
Ministres

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2021 – 0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;

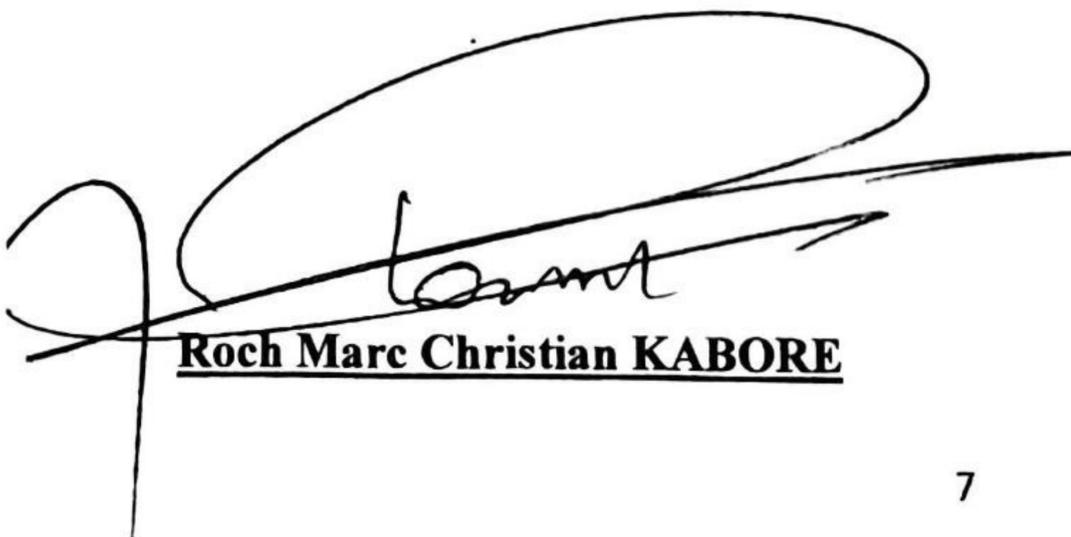
Vu le décret n°2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1 : Monsieur STEPHANE WENCESLAS SANOU est nommé Secrétaire Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 10 janvier 2021


Roch Marc Christian KABORE

